RANDO VIA TELESIEGE - Sentier des Marmottes



(Sentier des marmottes)



Balade familiale avec les marmottes!

Balade accessible par le télésiège lundi, mardi et mercredi, jeudi et dimanche (ouvert suivant condition météo du 6 Juillet au 27 Août) : à partir de 8€ par personne le titre de transport.

Descendre vers la Laquette 2000m où des tables de pique-nique vous invitent à partager un moment convivial lors de l'animation Guinguette les jeudis juillet et août, sont à votre disposition, pour une pause intermédiaire, puis suivre les panneaux piste Col (bleu) et piste Isard (vert) jusqu'au centre station!

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 1 h

Longueur : 2.4 km

Difficulté : Très Facile

Échelle de cotation :

- Technicité : 2 - Assez facile
- Risque : 3 - Peu difficile
- Effort : 3 - Peu difficile

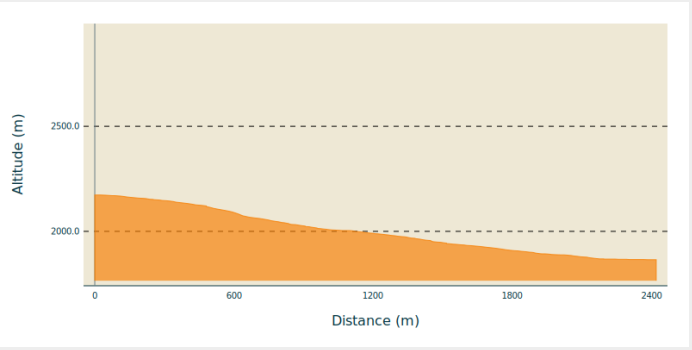
Type : Aller

Thèmes : Faune, Flore

Itinéraire

Départ : Haut du TSF Campbielh
Arrivée : Office du Tourisme de Piau Engaly
Communes : 1. Aragnouet

Profil altimétrique



Altitude min 1865 m Altitude max 2173 m

1. Départ depuis le haut du TSF Campbielh, descendre jusqu'à l'intersection marquée par le panneau.
2. Une fois au panneau, suivez le tracé jusqu'à la Laquette de Piau
3. Profitez de la Laquette, de ses tables et animations, enfin suivez le tracé marqué par la tuile verte avec une marmotte
4. Vous voilà arrivé à la station!

Transfert par télésiège Campbieilh (ouvert du 05 juillet au 27 août 2026 du dimanche au jeudi en fonction météo - de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30) - vente forfait randonneur à l'Office de Tourisme : 8€ ETE 2026.

VARIANTE (340 m dénivelé positif) : **itinéraire possible à la montée à pied sans accès télésiège avec chien tenu en laisse**, depuis le centre station jusqu'à la Laquette - 30 à 40 minutes à pied, puis de la Laquette jusqu'au col à proximité des grandes lettres PIAU - pente plus soutenue sur 30 à 40 minutes supplémentaire. Soit niveau facile à moyen - dénivelée (départ station 1850 m d'altitude - intermédiaire Laquette 2023 m d'altitude - arrivée col 2150 m d'altitude) puis montée vers arrivée du télésiège Campbielh avec table d'orientation à 2190 m d'altitude.

Sur votre route...



Table d'orientation du col du Cantoural (A)

Photo point - PIAU (B)

Laquette de Piau (C)

Toutes les informations pratiques

Itinéraire estival

Accessible hors période d'enneigement. La montagne vit et évolue : informez-vous et avancez prudemment.

Recommandations

chien interdit sur le télésiège
Pas de baignade pour éviter l'impact et dérangement du biotope fragile.
Zone pastorale : ne pas s'approcher des troupeaux et chiens de protection.

Matériel

Le terrain et les conditions météorologiques peuvent changer rapidement et nécessitent un équipement adapté :

Sac à dos,
Chaussures adaptées avec semelle crantée.
Prendre minimum 1 litre 1/2 d'eau par marcheur (conseil sécurité montagne : mini 1/2 litre d'eau/ heure de marche).
Réserve alimentaire, vêtement imperméable, + polaire, gants, bonnet.
Lunette, écran total indice 50, casquette, sifflet.
Téléphone + batterie externe, mini trousse de secours.
Carte IGN TOP 25 " 1748 ET "Néouvielle - Vallée d'Aure - Parc National des Pyrénées.

Comment venir ?

Accès routier

Accès à Piau Engaly par la D118

Parking conseillé

Parking P5 de Piau Engaly

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : Contact

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : Réglementation du Parc national des Pyrénées

Le décret instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

Les activités de nature peuvent être :
- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie …
- soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade …
- interdites : chasse, feu, chien, vélo …

Au-delà de la règlementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Lieux de renseignement

OT de Piau
2 chemin des Myrtilles, 65170
ARAGNOUET

infos@piau-engaly.com
Tel : 05 62 39 61 69
https://piau-engaly.com/fr



Sur votre route...



Table d'orientation du col du Cantoural (A)

Venez découvrir les sommets environnant de la station de Piau Engaly.



Photo point - PIAU (B)

Symbole emblématique de la station, les grandes lettres rouges “PIAU” se dressent ici face aux sommets frontaliers.
Ce point photo, accessible depuis les itinéraires nordiques à l'arrivée du télésiège Campibielh, offre l’un des panoramas les plus spectaculaires du domaine : le Pic de Piau, le Campbielh, le Soum des Salettes et les cimes du Néouvielle se dévoilent dans toute leur splendeur.
C’est l’endroit parfait pour immortaliser votre sortie en altitude — entre ciel pur, lumière vive et grand souffle de montagne.
Un souvenir de Piau à emporter, à partager, à revivre.



Laquette de Piau (C)

Charmant petit point d'eau nommé Laquette - ou petit lac de montagne. Point de fraîcheur aux eaux cristallines!

Attribution : Thomas Aguillon